

## MESURES SALARIALES 2023 CLAUSE DE REVOYURE MI ANNEE « CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR »



Le 24 mai, le PDG d'EDF Luc REMONT s'est présenté aux élus du CSE-C pour 2 heures d'échanges avec les représentants des salariés.

L'intersyndicale a porté une déclaration commune relative, notamment au mouvement social de ces derniers mois contre l'allongement de la date de départ à la retraite et la suppression de notre régime particulier de retraite. D'ailleurs **FO** appelle tous les salariés à se mobiliser le 6 juin prochain pour continuer la lutte.

Le contexte externe et interne à l'entreprise a également été abordé pour signifier au PDG que le bilan de ces vingt dernières années de libéralisation du secteur de l'énergie est un échec total et lui demander de prendre en compte les solutions portées depuis des années par les représentants du personnel.

Ensuite **FO** a interpellé le PDG sur le maintien du pouvoir d'achat des salariés, toujours à la traîne durant la dernière décennie par rapport à l'inflation. La réponse de celui-ci est sans ambiguïté : ***la situation financière de l'entreprise ne permettra pas de donner plus sur 2023, il faut réaliser 2023 avant toute chose.*** A la trappe la clause de rdv mi-année prévue dans l'accord arraché en octobre dernier.

Malgré une **inflation annoncée par l'INSEE sur 2023 de près de 6% et confirmée de 17%** sur les divers paniers de courses alimentaires, la DRH a pour consigne de ne rien céder aux demandes légitimes des représentants du personnel.



**FO** portera avec force la demande légitime des salariés pour le maintien du pouvoir d'achat. Les belles paroles du gouvernement qui incitent les employeurs à faire un effort sur la fiche de paye ne s'appliqueraient donc pas à EDF pourtant en cours de nationalisation ?